



Union Locale des syndicats Cgt du Mâconnais

Tél : 03 85 21 05 20 - Fax : 03 85 21 05 21

Email : ul.cgt-macon@wanadoo.fr - Site : <http://www.cgt-macon.org>



LOI MACRON : CONSEQUENCES

**les urgences hospitalières, saturées, sont
au bord de l'implosion sociale.**

Mars 2015



Depuis plusieurs années, la CGT dénonce les Plans d'Économie qui détruisent lentement mais sûrement notre système hospitalier.

Note publiée dans le journal le Parisien

« LE SERVICE DES URGENCES MALADE D'UN ENGORGEMENT MASSIF », EST-IL AINSI ÉCRIT EN TÊTE DU PREMIER PARAGRAPHE. AU POINT, PRÉCISE LA NOTE, QUE « SELON LES SYNDICATS, CE SECTEUR SEMBLE AU BORD DE L'IMPLOSION ».

Une note confidentielle, datée du 5 mars, rédigée par le service central du renseignement territorial du ministère de l'Intérieur, constitué de policiers et de gendarmes.

Un « état des lieux » des services d'urgences des hôpitaux à « diffusion restreinte ». Elle a été adressée aux plus hautes autorités (présidence de la République, Premier ministre, ministères de la Santé et de l'Intérieur) et pourrait bien révéler le prochain gros dossier de la ministre de la Santé.

Autant de constats pointés et dénoncés par la CGT

Pas question de salaires, dans cette analyse, mais de la mise en lumière d'une dégradation des conditions de travail qui a déjà fait naître ici et là des mouvements de grève. Le plus souvent, la réduction du nombre de lits est évoquée comme contribuant, selon la note, à « saturer les services hospitaliers d'urgence ainsi que les unités d'hospitalisation de courte durée, en particulier avec les patients âgés ».

La note, en plus des problèmes d'effectifs, parle de manque de médecins dans les maisons de retraite, de manque de disponibilité des médecins de ville, de moins en moins nombreux...

Ce document, cite ainsi les cas des hôpitaux de Lens (Pas-de-Calais), en grève depuis le 18 février, d'Orléans-la-Source (Loiret), où l'ensemble du personnel paramédical des urgences est en grève illimitée depuis le 1^{er} mars. Les cas du Mans (Sarthe), de Roanne (Loire) sont également évoqués... Sans compter la saturation des hôpitaux consécutive à la récente épidémie de grippe. Le Parisien cite, à titre d'exemple, la région Poitou-Charentes la saturation n'a épargné « aucun des hôpitaux, que ce soit à Poitiers, Angoulême, La Rochelle, Niort ou encore Thouars ».

Le seul objectif annoncé par le gouvernement est un équilibre financier impossible à atteindre face aux besoins qui ne cessent d'augmenter.

CONSEQUENCES :

Des fermetures de services et d'hôpitaux ainsi que des réductions d'effectifs. Un endettement de plus en plus important des établissements avec des emprunts, notamment toxiques, à des taux prohibitifs qui nourrissent les bénéfices des banques !

La CGT exige un moratoire à toutes les fermetures programmées et un collectif budgétaire pour répondre à cette situation afin d'embaucher des personnels — et aussi de lutter contre le chômage — et de rouvrir des lits. Il faut rompre avec cette logique financière mortifère qui est en train de tuer l'hôpital public.

**FACE A CETTE SITUATION INTOLÉRABLE POUR LES
PATIENTS ET POUR LES PERSONNELS, MAIS AUSSI POUR
LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS NOTRE PAYS.**

**METTONS NOUS EN GREVE LE 09 AVRIL ET REJOIGNONS LA
MANIFESTATION NATIONALE A PARIS**